

Pôle : Pôle avenir des territoires

Direction : Direction des collèges

Référence du poste : 398

66

DESCRIPTION DU POSTE

Le coordonnateur de l'activité des agents des collèges joue un rôle clé dans le bon fonctionnement des établissements. Il organise, coordonne et optimise le travail des équipes en charge de l'entretien, de la maintenance et de la restauration. Il planifie les interventions, veille à la qualité du service rendu et au respect des règles d'hygiène et de sécurité.



IDENTIFICATION DU POSTE

Cadre d'emploi de référence

> Catégorie B de la filière technique, grade de Technicien Territorial ou Technicien Principal 2ème classe

Cadre d'emploi d'accès

> Catégorie C et B, grade de Technicien et Technicien principal 2ème classe de la filière technique

Positionnement hiérarchique

> Sous l'autorité fonctionnelle du Principal ou du Proviseur de l'établissement

> Sous l'autorité hiérarchique de la Direction des collèges

Résidence administrative/Territoire

> Etablissement de rattachement

Domaine d'activité

> Collèges



MISSIONS

MISSIONS DE PRODUCTION

- > Participation à la réalisation des travaux et prestations préparatoires aux interventions spécialisées
- > Participation à la mise en œuvre des améliorations techniques validées afin de garantir la pérennité des matériels
- > Participation à l'identification des problèmes techniques et propose des modalités d'intervention sur les travaux à réaliser
- > Participation au contrôle régulier de l'état des installations et des équipements et de leur qualité de fonctionnement
- > Participation au service de restauration
- > Participation aux travaux d'entretien courant, de ménage et de maintenance de premier niveau

> Participation en fonction du besoin, à la maintenance, à l'entretien et à la restauration et notamment

MISSIONS PRINCIPALES D'ENCADREMENT

- > A la mise en œuvre de procédures dans les domaines de l'entretien et de la maintenance
- > Participation aux relations avec les Services du Département nécessaires à la définition, la planification, la bonne réalisation et le contrôle des différentes interventions techniques (réalisées en régie ou confiées à un prestataire extérieur)
- > Participation à la gestion technique des différents contrats obligatoires ou non liés à l'entretien et à la maintenance du patrimoine bâti
- > Participation à la sensibilisation des personnels aux règles de sécurité et d'hygiène
- > Participation au recensement des besoins (formation, matériels) du personnel
- > Participation à l'organisation et au suivi des emplois du temps des personnels et à la répartition des tâches à réaliser



COMPÉTENCES ET APTITUDES

Compétences métier

- > Maîtriser l'outil informatique
- > Coordonner et suivre l'activité quotidienne d'une équipe et participer en tant que de besoin aux différentes missions de production
- > Animation d'une équipe pluridisciplinaire
- > Maîtrise de la réglementation pour l'entretien des installations techniques
- > Management
- > Savoir rendre compte

Aptitudes requises

- > Dynamisme et sens de l'initiative



CONDITIONS D'EXERCICE

Contexte du poste/contraintes

- > Rythme de travail en phase avec l'activité des collèges